

## Panneaux à base de bois - Valeurs caractéristiques pour la conception structurelle - Partie 2: Contreplaqué

# Holzwerkstoffe - Charakteristische Werte für die Berechnung und Bemessung von Holzbauwerken - Teil 2: Sperrholz

## Wood-based panels - Characteristic values for structural design - Part 2: Plywood

## **Avant-propos national**

Cette Norme Européenne EN 12369-2:2004 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 12369-2:2004.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

## Panneaux à base de bois - Valeurs caractéristiques pour la conception structurelle - Partie 2: Contreplaqué

Holzwerkstoffe - Charakteristische Werte für die Berechnung  
un Bemessung von Holzbauwerken - Teil 2: Sperrholz

Wood-based panels - Characteristic values for structural  
design - Part 2: Plywood

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 2 janvier 2004.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

## Sommaire

Page

|                                                                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Avant-propos .....                                                                                               | 3  |
| 1     Domaine d'application .....                                                                                | 4  |
| 2     Références normatives.....                                                                                 | 4  |
| 3     Termes et définitions et symboles .....                                                                    | 4  |
| 3.1   Termes et définitions .....                                                                                | 4  |
| 3.2   Symboles .....                                                                                             | 5  |
| 3.2.1 Symboles principaux .....                                                                                  | 5  |
| 3.2.2 Indices .....                                                                                              | 6  |
| 4     Généralités.....                                                                                           | 6  |
| 5     Valeurs caractéristiques du contreplaqué .....                                                             | 6  |
| 5.1   Introduction .....                                                                                         | 6  |
| 5.2   EN 636 : Contreplaqué : Panneaux travaillants pour utilisation en flexion dans toutes les conditions ..... | 7  |
| 5.3   Valeurs caractéristiques pour la traction et la compression .....                                          | 8  |
| 5.4   Valeurs caractéristiques pour le cisaillement de voile et le cisaillement roulant.....                     | 9  |
| Annexe A (informative) Disposition pour la présentation des valeurs caractéristiques .....                       | 10 |
| Bibliographie .....                                                                                              | 11 |

## Avant-propos

Le présent document EN 12369-2:2004 a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 112 "Panneaux à base de bois", dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en Août 2004, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en Août 2004

La présente norme est destinée à être utilisée avec l'ENV 1995-1-1.

NOTE prEN 1995-1-1 est en préparation

L'Annexe A est informative.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.